



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 27 août 2007  
N° CERTA-2007-AVI-381

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilités dans Sophos Anti-Virus

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-381>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2007-AVI-381
Titre	Vulnérabilités dans Sophos Anti-Virus
Date de la première version	27 août 2007
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Sophos du 09 août 2007
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Déni de service à distance.

## 2 Systèmes affectés

*Sophos Anti-Virus* avec une version du moteur antérieure à 2.48.0.

## 3 Résumé

Deux vulnérabilités dans *Sophos Anti-Virus* permettent de réaliser un déni de service.

## 4 Description

Deux vulnérabilités ont été découvertes dans *Sophos Anti-Virus* :

- un mauvais traitement des fichiers au format UPX peut entraîner un arrêt du contrôle du fichier par l'antivirus ;
- un mauvais traitement des fichiers au format BZIP peut provoquer la consommation de tout l'espace disponible sur le disque utilisé par les fichiers temporaires de l'antivirus.

## **5 Solution**

Mettre à jour le moteur de l'antivirus en version 2.48.0 (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité Sophos du 09 août 2007 :  
<http://www.sophos.com/support/knowledgebase/article/28407.html>

## **Gestion détaillée du document**

**27 août 2007** version initiale.